



# LA PENIBILITE AU TRAVAIL

KFGRH-011

RESSOURCES HUMAINES



## CONTENU PEDAGOGIQUE

Obligations légales en termes de santé et sécurité au travail, réforme de la retraite (la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010)

Les obligations de l'employeur en matière de la pénibilité au travail

Mettre en place une démarche participative

- Le rôle de l'entreprise
- Le rôle de la médecine du travail
- Les nouvelles missions du CHSCT

IDENTIFIER ET PREVENIR LES SITUATIONS DE PENIBILITE DANS L'ENTREPRISE

- Détecter les situations de pénibilité et de risques professionnels dans une démarche commune : DUERP
- Utiliser l'analyse des conditions de travail du CHSCT
- Prendre en compte le point de vue des salariés sur leur poste de travail

-Transformer les situations de travail pénibles

ORGANISER ET VALORISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

DANS UNE LOGIQUE DE PREVENTION DE LA PENIBILITE

- Anticiper l'évolution professionnelle et la prévention de risques
- Organiser les parcours professionnels dans le cadre de la gestion des carrières : l'entretien de deuxième partie de carrière
- Valoriser les parcours professionnels dans le cadre de la gestion des âges : maintien du salarié dans l'emploi.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les stagiaires doivent, au terme de la formation, pouvoir mesurer l'impact de la pénibilité en termes de prévention et d'organisation du travail.

comprendre les enjeux de la pénibilité  
maîtriser les principes du dispositif d'accompagnement de la pénibilité  
comprendre le rôle et l'apport des acteurs de l'entreprise dans la démarche

être en mesure d'insérer la pénibilité dans la prévention des risques professionnels

: être capable d'intégrer la prévention de la pénibilité dans la GRH et la GPEC.

## METHODE PEDAGOGIQUE

questionnaires, apports théoriques...

Le dispositif de prévention de la pénibilité au travail

- Le champ d'application du dispositif
- Les outils de prévention de la pénibilité
- Les mesures de compensation de la pénibilité

## PUBLIC

Chefs d'entreprise, responsables RH, gestionnaires retraites...

**PRE-REQUIS** Etre en charge de la gestion du personnel dans une entreprise

CODE CPF

DUREE

7 heures



**KARUCOM**

FORMATION